

Pension alimentaire pour un enfant qui travaille

Par pierine, le 09/02/2008 à 10:31

bonjour, en cas de divorse doit'on continuer à payer une pension alimentaire à un enfant majeur qui à un travail saisonnier a plein temps?

Par Jurigaby, le 09/02/2008 à 13:46

Bonjour.

Oui, si cela ne lui permet pas de gagner suffisemment pour vivre, sachant que le juge prendra vos revenus par référence..

Par **sandrinemarm**, le **04/04/2013** à **13:47**

Bonjour,

Mon fils qui a 17 ans travaille mais avec comme salaire 70% du smic. Son père me verse une pension pour lui depuis que nous sommes divorcés, doit il le faire alors qu'il travaille mais qu'il est encore mineure ?